

1. Débitrice: **Fidanza Sàrl**, 1669 Lessoc
2. Déclaration de faillite: 07.02.2005
3. Suspension de faillite: 15.03.2005
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.04.2005
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: exploitation d'établissements publics, anciennement exploitante de l'Auberge de la Couronne, à Lessoc.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(02771088)